



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E152472

VALABLE JUSQU'AU 30/11/2024

ÉDITÉ LE 04/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 04/01/2008
275 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 501 757 371 00023

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4384810/K 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5550390004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5550390004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MENUISERIE BERTIN MATHIEU

8 RUE DE BIENFAY
VILLERS SUR MAREUIL
80132 HUCHENNEVILLE

Téléphone : 06 32 69 50 93

Fax :

Portable :

Site Internet : menuiserie-bertin-abbville-80.fr

E-mail : menuiseriebertinm@orange.fr

Responsabilité légale :

BERTIN MATHIEU GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	07/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
☐ Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
☐ Fenêtres de toit	01/01/2021
☐ Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
☐ Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
☐ Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
☐ Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.